

Agenda 21 Plérin	
Axe 2 : Protéger la biodiversité, les milieux et les ressources	
<b>Action 14 : Economiser l'eau sur le patrimoine communal et favoriser la récupération d'eau pluviale</b>	
Contexte	<p>La consommation annuelle d'eau sur le patrimoine communal de Plérin (bâtiments, espaces verts...) est de l'ordre de 13000 m3 pour 40 500€</p> <p>Pour réduire cette consommation, les services techniques ont démarré l'équipement des robinetteries et chasses d'eau en systèmes économes.</p> <p>Par ailleurs, des cuves de récupération eau pluviale ont été installées au Centre Technique Municipal (60 m3) pour les usages extérieurs (balayage de voirie, curage des réseaux, arrosage itinérant des espaces verts...), ainsi qu'au Centre Nautique de Tournemine (30 m3) pour le nettoyage des bateaux.</p>
Enjeux DD	Environnemental : Economiser la ressource en eau.
	Social : Etre exemplaire sur le patrimoine communal afin d'impliquer la population dans une même démarche.
	Economique : Economiser les postes de dépense liés aux consommations d'eau de la commune
Mesures concrètes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un suivi informatisé des consommations d'eau.</li> <li>- Etudier la nécessité d'installation de sous-compteurs pour améliorer le suivi.</li> <li>- Organiser une formation des agents du service espaces verts pour la mise en œuvre et la maintenance des différents systèmes d'arrosage automatique.</li> <li>- Rationaliser l'installation de jardinières.</li> <li>- Remplacer certains massifs de plantes annuelles par des massifs de plantes vivaces.</li> <li>- Mettre en place un programme annuel d'installation de systèmes hydro-économes sur les robinetteries et chasses d'eau.</li> <li>- Etudier les possibilités de récupérer de l'eau pluviale sur les bâtiments communaux dans les quartiers (usages principaux : balayeuse mécanique de voirie et arrosage itinérant).</li> <li>- Poursuivre la communication et les animations envers le public et les utilisateurs sur cette thématique</li> </ul>
Pilote	François ESSEMILAIRE, Adjoint en charge du Cadre de Vie, des Réseaux et de l'Assainissement.
Partenaires	Toutes les directions de la Ville Agence Locale de l'Energie de Saint-Brieuc Usagers des bâtiments communaux Associations locales
Calendrier prévisionnel	Action continue
Budget prévisionnel	15 000 € sur 4 ans pour les équipements hydro-économes 15 000 € proposés au BP2011 pour la récupération d'eau pluviale
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- évolution des consommations d'eau globale et par site</li> <li>- nombre de jardinières</li> <li>- surfaces massifs plantes vivaces/annuelles</li> </ul>

Lien avec d'autres actions	<ul style="list-style-type: none"><li>- Promouvoir les éco-gestes et le développement durable auprès des agents municipaux et des élus. (Action 34)</li><li>- Informer et sensibiliser le public au Développement Durable. (Action 36)</li><li>- Sensibiliser les enfants et adolescents au Développement durable. (Action 37)</li><li>- Favoriser les comportements éco-responsables dans les salles municipales. (Action 38)</li><li>- Mettre en place une charte de développement durable pour les manifestations sportives et culturelles. (Action 39)</li></ul>
----------------------------	--